

Réunion 10.01.2012

Projet Agricole Départemental

TERRES d'**a**VENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER



Projet Agricole Départemental

- Réalisé avec la participation des membres du C A D
- Crédit Agricole Val de France, Agralys, MSA, Groupama, Fdsea, JA



La finalité du PAD



- Préserver et développer le maximum de valeur ajoutée pour l'Agriculture en Loir et Cher
- Avoir une cohérence collective des initiatives individuelles

Les enjeux du projet



- Faire ressortir les enjeux pour l'agriculture du 41,
 - les éléments d'orientation pour son développement
 - les facteurs permettant de faciliter leurs ajustements
- Se donner les moyens de réagir aux changements auxquels elle va être confrontée, innover et anticiper
- Proposer une vision partagée et piloter collectivement, sans opposer les systèmes
- Dégager des projets validés et soutenus par tous les acteurs

Les objectifs opérationnels du projet



- Pour:
 - aider les agriculteurs à trouver des solutions avec des leviers identifiés
 - veiller à dégager des réponses pour tous les types d'agriculture
 - permettre à la Chambre d'Agriculture et aux partenaires d'adapter et faire évoluer ses interventions

Le pilotage du projet



- Un porteur général du projet: A.BESSE.
- Il est entouré :
 - d'un comité de pilotage rapproché A Besse CA41, P Noyau CA41, B Terrier Fdsea, S Courtemanche JA
 - d'un comité de pilotage général composé du CAD
- Accompagnement du pilotage professionnel assuré par :
 - un intervenant extérieur J LUSTEAU (méthodologie, animation et expression de tous),
 - un responsable administratif : B FOUCHER CA41
 - une mobilisation des moyens de la CA et OPA pour les travaux préparatoires et de synthèse,
 - un soutien complémentaire ponctuel (équipe éco régionale, stagiaire, ...).

La démarche adoptée pour la conduite du projet



- La démarche repose sur un diagnostic synthétique filière(et pas trop lourd) pour :
 - rappeler les éléments du contexte général,
 - dresser un état des lieux,
 - caractériser les éléments essentiels du sujet étudié, l'ensemble servant à nourrir les analyses sur les enjeux.
- Diagnostic structuré pour être actualisable, afin de suivre les évolutions de l'agriculture et confirmer/ajuster les évolutions dégagées.
- Le diagnostic débouchera sur une analyse des enjeux transversaux

La démarche du PAD



- Des diagnostics filières à la vision transversale
 - Séquences de travail avec les acteurs pour rassembler les problématiques de filière et les traduire en programmes d'actions.
- Identification des domaines stratégiques et émergence de projets structurants
- Validation et portage collectif des projets
- Pilotage et actualisation

Les principales étapes



- Le lancement à partir du CAD et de la Session
- Date limite d'achèvement des travaux et de restitution des conclusions : 30.06.2012,
- Phases de déroulement organisées selon l'échéancier suivant :
 - Diagnostics filière: **de décembre au 8 février**
 - Des diagnostics filière à la vision transversale : **14 mars**
 - Identification des domaines stratégiques et émergence de projets structurants **22 mai**
 - arbitrages finaux : 15 juin
 - conclusions et restitutions finales : **18 juin.**

Le PAD 41

